



AVENTURES À L'ÎLE AU PIES



Bain-sur-Oust

8 – 11 ans

6 jours



Conformes au projet de notre association, ces séjours participent au développement des jeunes à travers une volonté éducative présente en permanence (des visites à la vaisselle, des jeux aux tâches ménagères, des soirées aux baignades...)

Les animations sportives proposées permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités et de développer leur esprit d'équipe, l'entraide, la connaissance de soi et de ses limites. Dans un cadre de découverte, nous privilégions l'initiation. Ainsi, ces activités sont ouvertes à tous.

De plus, la découverte culturelle est considérée comme un apport d'une richesse inestimable. Rencontrer les populations, connaître le patrimoine culturel et l'histoire d'un pays ou d'une région, découvrir des rythmes de vie différents, autant d'activités qui permettent de poser un autre regard sur le monde.

Au-delà de la découverte culturelle et sportive, il s'agit également de connaître la vie en collectivité de manière différente. La vie de tous les jours est totalement chamboulée ! Les jeunes apprendront à être plus autonomes dans la gestion de leur quotidien.



LE SÉJOUR – EN BREF

Sur un vrai rythme de vacances, pas trop loin de la maison, les enfants pourront découvrir ce joli coin de Bretagne, parfois méconnu...

Les activités proposées sur ce site sont multiples... Il n'y aura pas le temps de tout faire... Il faudra choisir entre des balades à pied ou à vélo le long du Canal de Nantes à Brest, un parcours escalade sur paroi naturelle, une course d'orientation, des jeux de piste...

Les journées seront rythmées par les enfants qui pourront faire part de leurs envies et de leurs choix parmi toutes les possibilités locales... La vie quotidienne aura toute sa place sur ce séjour afin que les enfants, accompagnés des animateur-trice-s, s'investissent dans la vie du camp (préparation des repas, vaisselle, rangement...)

LA DESTINATION

Dans un havre de paix au cœur de la nature, prépare toi à vivre des moments inoubliables dans ce petit coin de paradis, niché au cœur de la campagne, où le rythme effréné de la ville laisse place à la douce mélodie des oiseaux. Chaque journée sera une invitation à explorer !

L'HÉBERGEMENT

En tant qu'aventurier ou aventurière, tu seras logé en tente au plein cœur de la Ferme la Morinais à Saint Martin /Oust entouré d'animaux.

LES ACTIVITÉS

Les jeunes seront associés aux décisions de la vie quotidienne. Selon les demandes des jeunes le programme peut évoluer. Des temps libres sont prévus dans le programme pour répondre à ces demandes.

Course d'orientation

Escalade

Balade, excursion (à pied, à vélo)

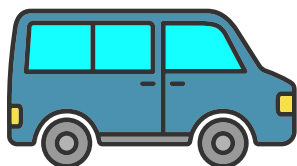
Petits jeux, grands jeux et ve



LE GROUPE

Le groupe accueillera jusqu'à 20 enfants. Ils sont encadrés par un(e) directeur-trice, un(e) adjoint-e et, selon l'effectif définitif, 3 à 4 animatrices et animateurs diplômés ou en cours de formation.

LE TRANSPORT



Le trajet s'effectuera en minibus.

Sur place aux besoins ; par petits groupes et accompagnés des animateurs-rices tu participeras à la vie du camp

Au départ de : Rennes, sur place.



INFORMATIONS PRATIQUES

Documents relatifs au séjour

Certains séjours nécessitent des documents spécifiques à la thématique du séjour, au pays de destination ou encore aux types d'activités pratiqués. Tous les séjours sans distinction nécessitent de fournir à l'association pour chaque enfant : une fiche sanitaire, un droit à l'image, une copie des vaccins.

Droit à l'image

L'autorisation de la famille ou du responsable légal est nécessaire pour pouvoir prendre un enfant en photo au cours du séjour. Pour information, ces photos permettent aux équipes d'alimenter les blogs au cours du séjour pour donner quelques nouvelles. Elles peuvent ensuite être récupérées afin d'être utilisées pour les supports de communication de l'Aroéven et par extension de la Fédération des Aroéven (brochures, site internet, expositions, ...) Nous excluons bien évidemment toute photo qui ne serait pas appropriée pour une communication grand public. Il convient donc de bien remplir et retourner le document d'autorisation de droit à l'image joint au dossier administratif.

Communication avec les responsables légaux

En fonction du matériel disponible sur place et des facilités de connexion, les équipes d'animation alimenteront un blog du séjour. Les codes de connexion seront communiqués sur les convocations au départ. Les pages internet seront actives 10 jours avant le départ en vacances, afin que le directeur ou la directrice du séjour puisse y laisser un message à l'intention des jeunes et de leurs parents. Le blog sera alimenté le plus souvent possible. Seules les photos des enfants pour lesquels l'Aroéven a reçu l'autorisation de droit à l'image pourront être diffusées sur ces blogs.

En cas d'urgence

Veuillez contacter l'Aroéven, au 02.99.63.15.77. En dehors des heures de bureaux au 07.57.77.78.37. La permanence sera en mesure de joindre le groupe.

Quelques règles de vie

Un séjour collectif suppose un certain nombre de règles à respecter.

Nous pouvons déjà affirmer que :

- L'usage du tabac est toléré. Des lieux et des moments peuvent être aménagés
- La consommation d'alcool est strictement interdite
- La consommation de drogue est strictement interdite

En cas de comportement déviant, de violence, de mise en danger, de vol, de non-respect des règles notamment celles citées ci-dessus, les familles seront prévenues, des sanctions seront prises pouvant aller jusqu'au renvoi du jeune concerné aux frais de la famille.



INFORMATIONS ASSURANCES

Assurances des personnes & des biens

Le séjour et les participants sont assurés par la MAIF au titre des dommages corporels, de la responsabilité civile, des dommages aux biens ainsi qu'à Inter Mutuelle Assistance en cas de rapatriement

Assurance annulation - voyages

Si vous avez souscrit une assurance annulation lors de l'inscription, les conditions d'octroi de la garantie sont disponibles sur notre site www.aroeven-bretagne.fr (coin des parents) ou sur simple appel téléphonique.

Trousseau et matériel du séjour

Chaque séjour dispose d'un trousseau différent suivant les activités prévues et les conditions d'hébergement, celui-ci est communiqué au moment de l'inscription.

